

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-deux mars deux-mil vingt-deux s'est réuni à la Mairie le trente mars deux-mil vingt-deux à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaients présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)Etaients
présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENO	P	Christel MENARD	R
Sébastien HURTELOUP	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	R
Gwénaëlle METIVIER	P	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	E		

Pouvoirs :

Christel MENARD donne pouvoir à Jean-Philippe RENAUDIN	Katy RICHARD donne pouvoir à Stéphane HAMARD
--	--

Secrétaire de séance : Monsieur HURTELOUP Sébastien

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Adoption du précédent compte rendu à l'unanimité
- Demande d'ajout à l'ordre du jour « Vote des taux fiscalité locale », approuvé à l'unanimité.

1) Vote du compte de gestion 2021 - commune :

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte de gestion à Hélène ABERNOT, elle démontre que les chiffres sont identiques avec le compte administratif.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENO Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

2) Vote du compte administratif 2021 - commune :

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte administratif à Hélène ABERNOT, elle démontre que les chiffres sont identiques avec le compte de gestion.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENO Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

3) Vote du taux fiscalité locale :

Monsieur Le Maire donne lecture de l'état 1259 en reprenant les taux de fiscalité locale à savoir :

- 35.16 % pour le bâti
- 34.78 % pour le non bâti

Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les taux.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Vote du budget primitif 2022-Commune :

Monsieur le Maire laisse la présentation du budget primitif à Hélène ABERNOT, une comparaison entre le compte administratif et les propositions pour 2022 se fait. Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questionnement sur l'avenir du sivos, une réflexion est à mener pour une commune nouvelle ou une dissolution du sivos, il faut réfléchir sur l'envie de la commune pour pérenniser la situation.

5) Compte de gestion 2021- assainissement :

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte de gestion à Hélène ABERNOT, elle démontre que les chiffres sont identiques avec le compte administratif.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENOUE Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6) Vote du compte administratif 2021-assainissement :

Monsieur le Maire laisse la présentation du compte gestion assainissement à Hélène ABERNOT, les dépenses de chaque chapitre sont énoncées.

Monsieur le Maire sort de la salle afin que Madame MENOUE Annie puisse procéder au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

7) Vote du budget primitif- assainissement 2022 :

Monsieur le Maire laisse la présentation du budget primitif à Hélène ABERNOT, une comparaison entre le compte administratif et les propositions pour 2022 se fait. Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Il est proposé une augmentation de 0.05 centimes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

8) Questions et informations diverses :

Abri de bus : Le changement est prévu pour fin 2022, une délibération sera à prendre pour la cession de propriété.

Subvention souvenir français : Une demande a été reçue par Montval-sur-Loir et non Vaas qui intervient sur la commune. Un courrier sera fait à Montval-sur-Loir expliquant que la subvention de 50 € sera versée à Vaas.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Subvention pour Mathis et Corentin à vélo : Il s'agit d'une course solidaire de 551 km reliant Angers et Biarritz, dans le but de récolter des dons pour développer le programme sportif du CHU d'Angers. Il est proposé une subvention de 50 €.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Dons Ukraine : Il est proposé un don de 100 € par le biais de la croix rouge.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Sivos : Lecture de la doléance de Madame GOETZ Mélanie, la publication de l'offre à bien était faite le 15/02/2022 sur le site emploi-territorial.

Projet argent de poche : Quatre jeunes seront présents de 9h à 12h Le mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 avril afin de finir le local troc. Un encadrement est prévu par mesdames Annie MENOUE et Hélène LEROY.

Souvenir des déportés : Dépôt d'une gerbe dimanche 24 avril.

ARCEP : Madame Hélène LEROY demande si nous avons eu un retour. A ce jour toujours pas de réponse.

Route forestière : Madame Hélène LEROY mentionne la dégradation de la route qui est fermée mais qui n'a plus de signalisation pour l'indiquer.

Extension parc éolien : Le mât mesure a été enlevé, il y aura prochainement une réunion avec le copil.

Voirie : Commission voirie mardi 5 avril à 18h.

Groupe de travail commission bâtiment : Mardi 29 avril à 20h.

Prochain conseil municipal : le 04 mai à 20h.
Séance levée à 23h15.